

## Du sable à l'argile

### L'occupation de l'espace dans le Djelgodji (Nord-Burkina Faso)

Patrick D'AQUINO\*

Les limites de la province du Soum, au nord du Burkina Faso, correspondent à la région historique peule du Djelgodji<sup>1</sup>, sauf pour la partie orientale qui recouvre l'ancien territoire kurumba d'Aribinda (fig. 1). L'expansion du peuplement peul y est relativement récente (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle), et l'apparition des activités agricoles tardive, au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'étude des dynamiques qui s'y sont développées en est doublement intéressante. D'abord, le caractère récent des expansions agricole et pastorale permet des observations assez fines. Mais surtout, la richesse et la diversité de la société peule traditionnelle n'ayant pas été occultées par les hégémonies politico-religieuses des régions voisines (Macina, Yatenga, Sokoto), la confrontation des mondes agricole et pastoral s'y traduit par une multitude de situations locales diverses, avec autant de scénarios d'évolution possibles dans l'organisation de l'espace et dans les relations agriculture-élevage.

Partant de l'hypothèse qu'une étude de l'organisation spatiale permettra de déceler les modes de perception de l'espace et de ses ressources par les différents acteurs, et dès lors de mieux cerner les confrontations en cours et leurs conséquences, nous nous proposons d'en poser ici les premiers jalons : selon quels principes, quelles logiques s'est progressivement organisé l'espace régional ?

\* Géographe-agropastoraliste, université d'Aix-Marseille, Institut de géographie, 29, avenue Robert Schuman, 13261 Aix-en-Provence, France.

<sup>1</sup> Superficie d'environ 11 000 km<sup>2</sup>.

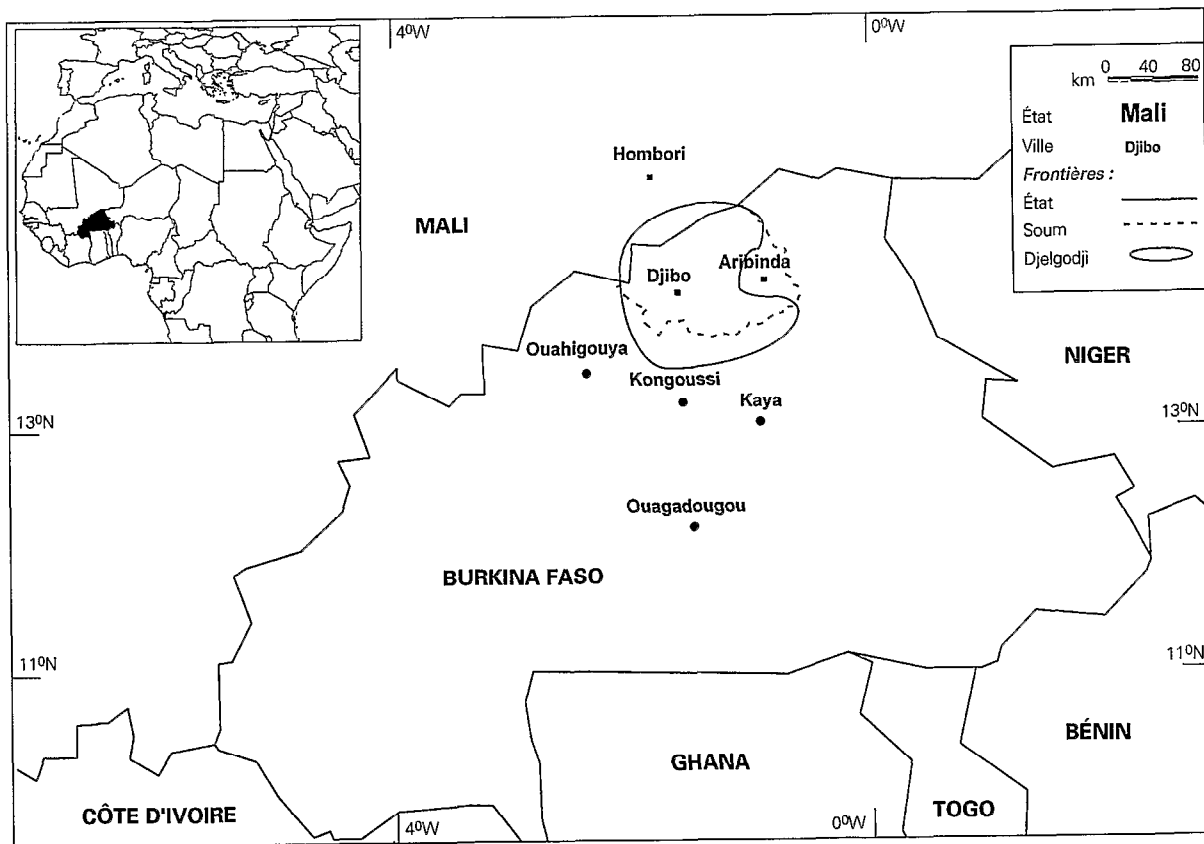


FIG. 1. — Situation de la province du Soum et du royaume peul du Djelgodji.

## LES RACINES HISTORIQUES ET CULTURELLES

## La genèse du Djelgodji

La région du futur Djelgodji était occupée au XVI<sup>e</sup> siècle par les Kurumbas et des populations dogons dispersées. Puis l'immigration des Songhaïs, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, se traduit par la constitution d'un territoire songhaï bien individualisé, la chefferie de Banikani. Elle occupe à l'arrivée des *Djelgobè* une zone de bas-fonds et de cordons dunaires au centre-est de la province (fig. 2). Les premiers Peuls à s'installer le font de manière désorganisée et en ordre dispersé jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Population de pasteurs plus ou moins « servile », ils se mettent sous la protection des Songhaïs, guerriers réputés. La seconde phase d'immigration peule est beaucoup plus incisive. C'est une partie du lignage Dicko, les *Djelgobè*, venant de la région de Hombori, au Mali, qui émigre entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, « à la suite de famines ou de querelles dynastiques plus vraisemblablement » (SANANKOUA, 1990). Cette migration s'inscrit dans un mouvement général des Peuls du Macina vers le sud, d'autres groupes émigrant notamment au Yatenga (IZARD, 1985).

En pays songhaï, alors appelé le Kelli, ils retrouvent les premiers Peuls, nommés les *Fulbé Kelli* parce que assujettis au chef songhaï. Il ne faudra ensuite que deux générations aux *Djelgobè* pour qu'ils disputent le pouvoir aux Songhaïs. Le chef peul installe son frère cadet à Djibo, continue sa conquête vers l'ouest, jusqu'à la frontière malienne actuelle, et s'installe dans la région de Barraboulé : la région devient le Djelgodji. Elle regroupe deux chefferies, celle établie à Barraboulé, nommée aussi Pella et dirigée par la fraction aînée des Tarabè N'Boldi, et celle de Djibo, appelée M'Boula et dirigée par la branche cadette, les Tarabè Adama.

Le Djelgodji sera toujours situé aux marches des grandes puissances qui se constitueront dans le Soudan central — royaume mossi du Yatenga à l'ouest, Peuls maliens au nord, empire de Sokoto un peu plus à l'est — et cette position périphérique lui procure une quasi-indépendance. Deux constantes caractérisent l'histoire des *Djelgobè* et expliquent leur singularité socio-politique : l'importance des querelles intestines, qui ont alimenté tous les conflits passés et se font sentir dans les difficultés foncières actuelles, et leur farouche volonté d'autonomie, si ce n'est d'indépendance, qui les a écartés des mouvements politiques et religieux hégémoniques du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle et a préservé leur tenure foncière<sup>2</sup>. Ainsi, le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par les deux « guerres

<sup>2</sup> M. IZARD (1985) a bien senti ces traits caractéristiques : « Il [l'envoyé du Macina] a pu rapidement se rendre compte que s'ils s'entendaient mal entre eux, les chefs *Djelgobè* étaient au moins d'accord pour se défier des visées [du Macina] ».

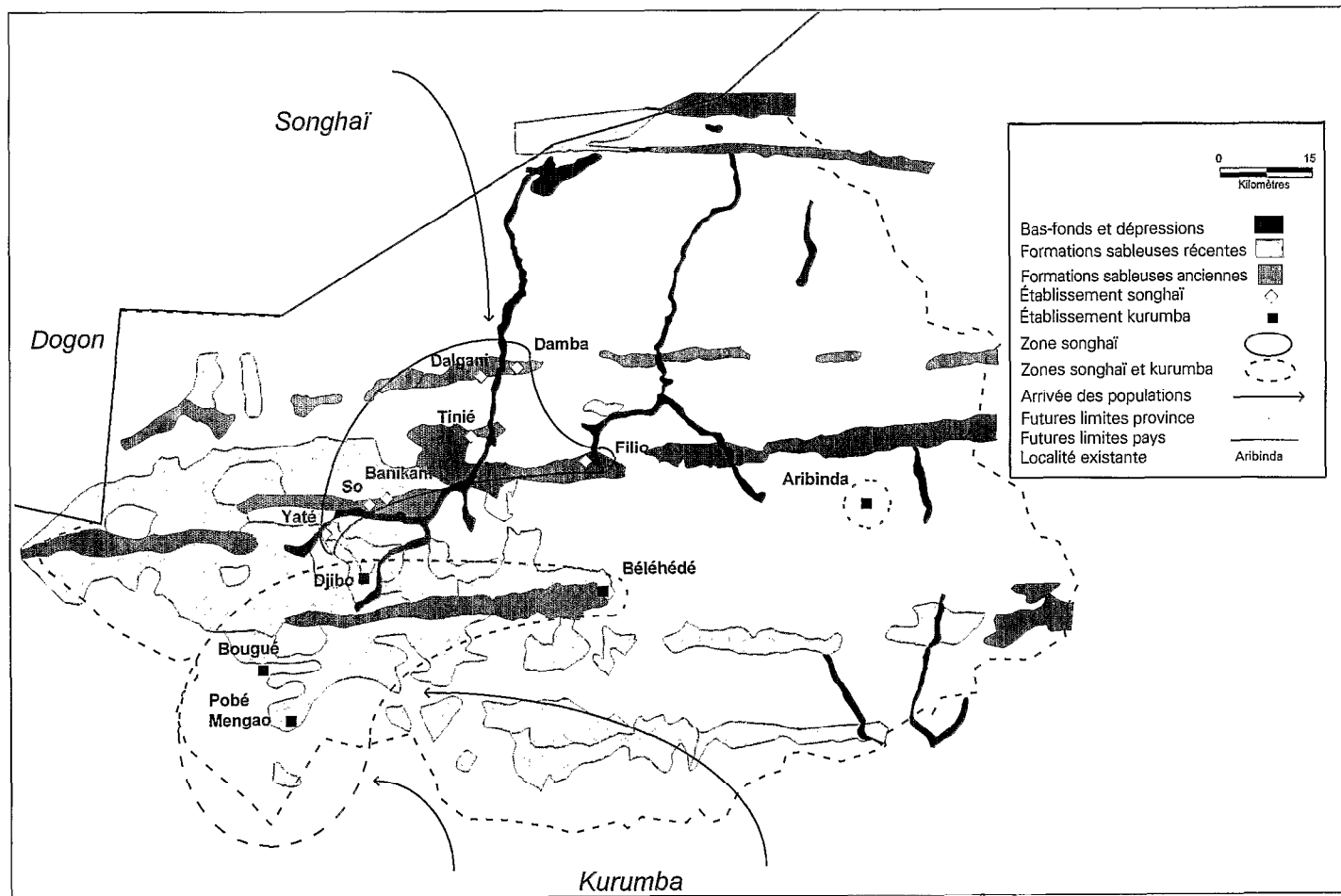


FIG. 2. — L'occupation des sables de la future province du Soum avant l'occupation peule du XIX<sup>e</sup> siècle.

de Barraboulé » (TAUXIER, 1917), conflits de succession entre Djibo et Barraboulé qui ont vu s'affronter dans la région les forces peules du Macina et les Mossis du Yatenga, sans qu'aucun ne parvienne à assurer sa domination sur le Djelgodji<sup>3</sup> (D'AQUINO et DICKO, à paraître). Cet antagonisme entre Barraboulé et Djibo, accru par l'assassinat de l'*ardo* de Barraboulé lors du second conflit, marquera définitivement les *Djelgobè*.

En 1893, les Français occupent la boucle du Niger. La conquête, puis l'occupation française se calquent sur la géopolitique régionale et le Djelgodji reste à l'écart des préoccupations des nouveaux conquérants. Ainsi, le rattachement administratif de la « subdivision de Djibo » sera fluctuant (elle dépend du poste de Dori jusqu'en 1917, puis du Yatenga ensuite) et son occupation est aussi ténue que celle des « occupants » précédents : ce n'est qu'en 1950 qu'arrivera le premier chef de subdivision à Djibo.

## L'organisation foncière du Djelgodji

Le Djelgodji s'organise autour de la cohabitation de deux autorités politiques : la maison de Barraboulé (les Tarabè N'Boldi, branche aînée) et celle de Djibo (les Tarabè Adama, branche cadette). Les *ardo* à la tête des deux fractions sont en réalité des chefs de lignage. Ils ont sous leur juridiction tous les membres de leur lignage, quel que soit leur lieu actuel de résidence, c'est-à-dire concrètement tous ceux qui sont originaires de l'agglomération centrale (Barraboulé ou Djibo). L'organisation sociale *djelgobè* s'appuie sur l'origine de l'individu, sur le lignage<sup>4</sup>. C'est l'homme qui est un enjeu de pouvoir et non l'espace.

Au-dessous de l'*ardo*, il existe une autre autorité dont l'importance pour l'organisation foncière est capitale dans le Djelgodji. Il s'agit du *djorro*. Au départ, au Mali, le *djorro* désigne le responsable d'un groupe de transhumance. Il a sous son autorité la fraction du lignage qui quitte, provisoirement ou définitivement, la chefferie (GALLAIS, 1984 ; SANANKOUA, 1990). Dans le cas du Djelgodji, cette fonction s'est progressivement transformée. Les *Djelgobè* s'étant fixés dans la région, les groupes conduits par les *djorro* se sont d'abord installés sur les aires de parcours. Ils ont pu ensuite se déplacer : le groupe de transhumance est devenu ici autant un groupe d'émigration, qui s'est détaché souvent pour des raisons tant sociales (conflit avec la fraction régnante) que pastorales (recherche de nouveaux parcours).

<sup>3</sup> Le Djelgodji dépendra tout de même officiellement du Macina (DE COUTOULY, 1923).

<sup>4</sup> « L'éloignement géographique n'a pas de signification symbolique pré-établie [...] il y a comme un réseau d'hommes liés entre eux par la parenté. » (RIESMAN, 1974).

La juridiction du *djorro* fonctionne selon les mêmes règles que la société peule et recouvre un ensemble d'individus et non un espace<sup>5</sup>. Chaque fraction de lignage ou sous-lignage conduit par un *djorro* « s'approprie » ainsi une aire géographique : « Le simple fait d'y creuser des puits, d'y faire pâturer traditionnellement leurs animaux, d'y établir des campements, établit ce droit reconnu par tous. » (LAINÉ, 1990). La maîtrise de l'espace est ainsi répartie entre les différents *djorro* : sous la juridiction des deux *ardo*, c'est en fait des *djorro* que relève l'utilisation pastorale de l'espace, et par-delà la gestion des terres. Il ne s'agit pas réellement pour le *djorro* d'une appropriation de l'espace, mais à la fois d'un droit de priorité dans son utilisation et d'une responsabilité dans sa gestion.

Le Djelgodji s'étend, en latitude, du marigot oriental de Béléhédé à Ouendépolli (fig. 3). L'imprécision des limites spatiales correspond à l'organisation sociale des Peuls. Ainsi les « territoires » de l'une et l'autre chefferies peuvent-ils se superposer dans l'espace régional : les juridictions se calent sur un ensemble de lieux (campements, localités), plus que sur des surfaces. Les *Djelgobè* organisent leur espace foncier selon des repères unidimensionnels (points : mare, grand arbre, campement, localité, etc. ; lignes : marigot, crêtes), contrairement notamment à l'Occident et ses surfaces cadastrées<sup>6</sup>. C'est là une constante de leur perception de l'espace. L'organisation foncière est donc souple, puisque sans limite définie, et globale, à l'échelle régionale.

## Les bouleversements de la colonisation

L'intrusion française entraîne de profondes mutations dans l'occupation et l'appropriation de l'espace, qui continuent d'agir aujourd'hui. Ces pressions ont provoqué une importante migration peule contemporaine, dès le début du siècle et jusqu'à nos jours.

Lorsque les Français interviennent à Djibo (1896-1898), ils trouvent la chefferie en profonde crise : il n'y a pas eu d'entente pour la succession de l'*ardo*. Les Français « règlent » le problème en créant une troisième chefferie, artificielle, celle de Tongomayel<sup>7</sup>. Cette insertion d'une chef-

<sup>5</sup> *Djorro* est d'ailleurs une contraction de *djom wuro* ; de *djom*, le maître, et *wuro* : tout emplacement d'une « unité possédant un homme reconnu comme [son] chef, et dont les membres sont liés [...] s'appelle un *wuro* [...] Au sens le plus large, tout groupement qui se pense communauté est un *wuro*. Même un groupe de voyageurs, s'arrêtant la nuit, crée un *wuro* » (RIESMAN, 1974).

<sup>6</sup> C'est pourquoi, plutôt que de délimiter artificiellement le « territoire » peul dans nos cartographies, nous avons préféré en rester à leur propre appréhension de l'espace foncier, à savoir les points et les lignes (bas-fonds).

<sup>7</sup> Plusieurs auteurs (QUINQUARD, 1974 ; IZARD, 1985 ; GUILLAUD, 1993) se sont trompés en reconnaissant trois chefferies, trois *ardo*, dans le Djelgodji. Les sources locales sont sur ce sujet confirmées par les quelques écrits qui nous restent : « Les deux chefs du pays, qui résident à Barraboulé et Djibo... » (DESTENAIVE, 1895).

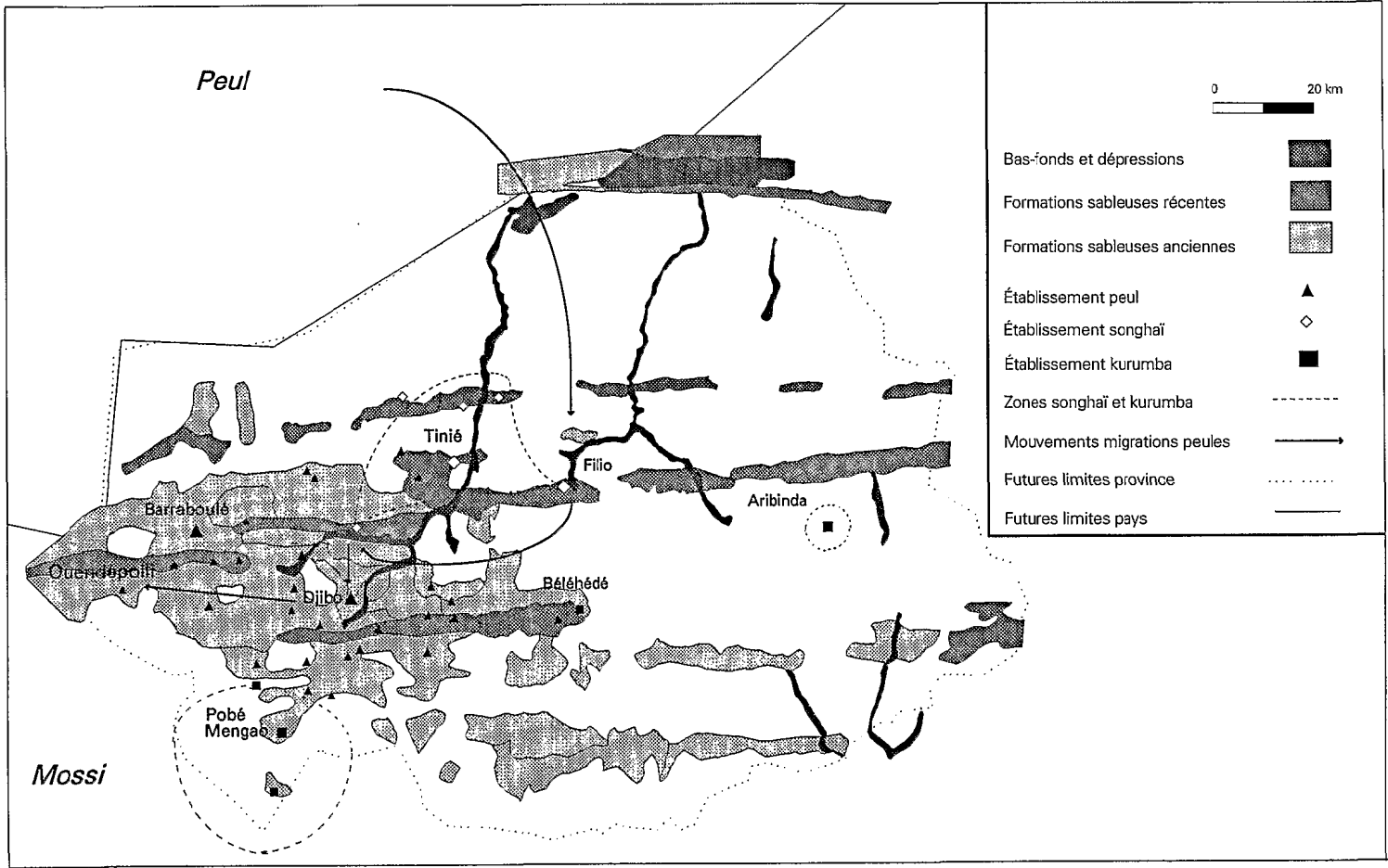


FIG. 3. — L'occupation des formations sableuses par les *Djelgobè* au XIX<sup>e</sup> siècle.

ferie, et de son « territoire », dans l'espace régional est un acte historique capital par son influence sur l'organisation régionale de l'espace.

L'émancipation des anciens assujettis agriculteurs, les *Rimaïbè*, bouleverse aussi les équilibres<sup>8</sup> en place et participe activement à l'accroissement des superficies cultivées, donc à la pression agricole sur les terres. Les anciens maîtres ne reçoivent plus leurs tributs en céréales : ceux qui ne possèdent pas suffisamment de bétail pour se procurer le mil par des échanges sont ainsi contraints de s'adonner à l'agriculture et participent à l'augmentation des superficies cultivées. De leur côté, les *Rimaïbè* affranchis préfèrent souvent s'éloigner de leurs anciens maîtres de quelques dizaines de kilomètres, ce qui se traduit par la défriche de nouvelles terres et la constitution de nouveaux terroirs agricoles en zone pastorale. Mais l'expansion agricole est surtout liée à l'arrivée de populations mossi. La marginalisation de la région, dans la nouvelle organisation administrative qui s'installe, se traduit par une présence quasi inexistante des Français sur la zone. Fuyant les travaux forcés et les impôts instaurés plus au sud par l'administration coloniale, des populations mossis, et dans une moindre mesure kurumbas, migrent, dès 1900, vers la province. Ce flux d'immigration s'accroît tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, le colonisateur impose aussi sa logique et sa compréhension du foncier. Des limites sont tracées, des cartes sont dressées, des chefs-lieux sont identifiés... et des responsables sont désignés pour récupérer les impôts et mobiliser la main-d'œuvre. Trois cantons sont créés, Barraboulé, Djibo, Tongomayel, ce dernier totalement artificiel. L'espace est délimité, réparti entre les chefs-lieux : une vision foncière à deux dimensions s'installe. L'organisation administrative comprendra un chef de canton et des chefs de village, responsables devant le chef de canton et souvent nommés par lui : pour l'administration, c'est l'appartenance territoriale, *au sens spatial*, qui fait jurisprudence. Les juridictions se basent donc sur le découpage établi entre les trois cantons et, à l'échelle inférieure, sur les terroirs villageois. Les *djorro* ne sont plus officiellement que des « chefs de village »<sup>9</sup>, à la juridiction limitée au « terroir villageois ». Ainsi, l'échelon peul de responsabilité supravillageoise (le *djorro*), essentiel dans la maîtrise foncière des Peuls et adapté à la pratique de l'élevage transhumant, n'existe plus. Certes, l'ancien système de valeurs existe encore, mais le flou qui s'installe, même s'il n'est pas automatiquement désavantageux pour le Peul, déstabilise l'organisation de l'espace en place.

<sup>8</sup> Les rapports des Peuls avec leurs dépendants, les *Rimaïbè*, peuvent sous certains aspects être considérés comme un échange de services : protection guerrière et « sociale » pour les « maîtres », fourniture de denrées agricoles et de main-d'œuvre chez les asservis.

<sup>9</sup> Les *djorro* sont souvent destitués et remplacés par des individus plus soumis : P. RIESMAN (1974) travaillait dans un village (Pétéga-So) où le *djorro* de l'époque, religieux effacé, a été nommé « avec l'appui de l'administration qui a écarté toute opposition sérieuse ». Il est lui-même le fils d'un ancien *djorro* qui a été destitué par l'administration coloniale.



L'organisation foncière souple et globale des Peuls est donc bouleversée : insertion artificielle d'un canton, division rigide de l'espace en trois territoires, disparition de la gestion supravillageoise de l'espace par les *djorro*, individualisation foncière des villages.

Dans le même temps, le pouvoir des *ardo* augmente avec la prééminence de la territorialité à l'occidentale, qui réduit le pouvoir des *djorro* et élève les *ardo* en interlocuteurs privilégiés (chef de canton) de l'administration et des migrants. Cette situation administrative privilégiée amènera la chefferie de Djibo à une politique résolument prédatrice sur les autres cantons et donc sur les autres fractions peules (D'AQUINO et DICKO, à paraître). La volonté politique d'expansion de Djibo va surtout s'appuyer sur les migrants, la chefferie de Djibo leur confiant des terres stratégiques afin d'élargir son aire d'influence. L'installation de ces « chefferies villageoises » mossi est une innovation très perturbante ; les responsables villageois migrants ayant la maîtrise foncière de leur terroir. Contrairement aux « chefs de village » peuls ou *rimaïbè* installés par l'administration, ils n'éprouveront aucune gêne à ignorer l'autorité du *djorro*. Il ne faut pas non plus sous-estimer les caractéristiques démographiques et les stratégies des Mossis (BENOTT, 1982). Immigration et croissance démographique interne impliquent un accroissement beaucoup plus rapide de la population mossi (QUINQUARD, 1974) et les *ardo* sont parfois contraints de confier la responsabilité du village à ces migrants qui sont devenus majoritaires.

Enfin, la stratégie des colonisateurs, relayée depuis l'indépendance par les administrations nationales, s'est attachée à réduire l'influence du peuple peul sur la région. Les contours actuels (provisaires) de la province du Soum (fig. 4) soulignent cette politique : territoires pastoraux du nord sous l'administration de localités non fulaphones, « enclaves » administratives illogiques. Ainsi, la maison de Djibo s'accapare les localités mossis<sup>10</sup> dont elle avait favorisé l'installation (D'AQUINO et DICKO, *id.*), puis les remembrements administratifs de 1984 ponctionnent considérablement le « territoire » peul et des localités aux ressources agricoles convoitées sont rattachées aux nouveaux cantons<sup>11</sup>. Enfin, au sein même de ces nouvelles administrations non fulaphones, les déstabilisations se poursuivent : par exemple, l'agglomération

<sup>10</sup> En 1947, elle réussit à faire intégrer dans son département Noufoundou à l'ouest, Sé et Tondiata à l'est. En 1953, ce sont Pétéga et So, fractions de la maison de Barraboulé, qui sont ainsi récupérées, provoquant la migration vers le Mali de groupes peuls (GALLAIS, 1975 : 151) originaires de Barraboulé.

<sup>11</sup> D'abord, l'ancien *djorro* peul de Belhouro-Yalenga est rattaché à Aribinda, ce qui perturbe totalement l'organisation de l'occupation de l'espace dans l'est du département voisin de Tongomayel (qui était sous la responsabilité de ce *djorro*). Ensuite, en rattachant la localité mossi de Kougrikoulga à Aribinda, le pouvoir la soustrait à la dominance territoriale des *djorro* de Tongomayel, stabilisant ainsi un terroir agricole artificiel dans la zone pastorale méridionale.

mération peule de Gomdé, menacée par l'expansion des superficies cultivées, se voit rattachée à Koutougou, ce qui à la fois la coupe de son territoire pastoral (nord-ouest) et la « soumet » à l'administration dont dépendent ses migrants agricoles. La plupart des ressources pastorales de la province se trouvent donc sous la responsabilité administrative des agriculteurs (fig. 4).

Cette fragilisation de la tenure foncière peule et la colonisation agricole par les Mossis du centre et du sud du Djelgodji poussent au départ les groupes peuls encore exclusivement pastoraux<sup>12</sup>, dans un vaste et lent mouvement contemporain d'émigration vers le nord-est, que beaucoup d'auteurs ont remarqué (cf. note 12). Ce mouvement obéit à des contraintes historiques, évoquées par D'AQUINO et DICKO (*à paraître*), mais se calque aussi sur un espace et des ressources différenciés.

## LA VOIE DES SABLES : UN ENJEU DANS L'OCCUPATION DE L'ESPACE

L'espace régional s'est structuré selon les différentes phases d'installation humaine. Mais l'homme, qu'il soit agriculteur ou éleveur, n'a d'abord fait que décliner une gamme aux notes fixées dès son arrivée : l'occupation des zones sableuses.

C'est à l'échelle des *djorro* que s'organise l'utilisation des ressources pastorales (cf. *supra*). Leurs localisations successives sont un excellent indicateur spatial des stratégies pastorales et sociales<sup>13</sup>, et de leurs motivations. Elles peuvent être suivies sur les cartes, ainsi que l'expansion progressive de tous les établissements peuls. « Établissement » sera défini ici comme un campement sédentarisé, c'est-à-dire, dans la logique pastorale, non pas une occupation constante du lieu sur l'année mais une certaine territorialisation, une certaine responsabilité du groupe sur les parcours avoisinants. Plus que l'utilisation des parcours (qui s'est sûrement faite avant cette « sédentarisation »), c'est ce positionnement spatial, stratégique, qui nous intéresse. Il met en avant les stratégies des *Djelgobè* dans l'occupation de l'espace et l'utilisation des ressources.

### Le *seeno* des Peuls

Les Peuls recherchent avant tout les zones sableuses : cordons dunaires ou ensablements éoliens. RIESMAN (1974) estime que cette préférence

<sup>12</sup> Les *Djelgobè* émigrés sont d'ailleurs réputés dans toutes les contrées qui les accueillent comme étant les meilleurs éleveurs : Mali (GALLAIS, 1975), Oudalan (BARRAL, 1977 ; BENOIT, 1984), Liptako (DELMOND, 1953 ; DE COUTOULY 1923).

<sup>13</sup> Peut-on les distinguer ?

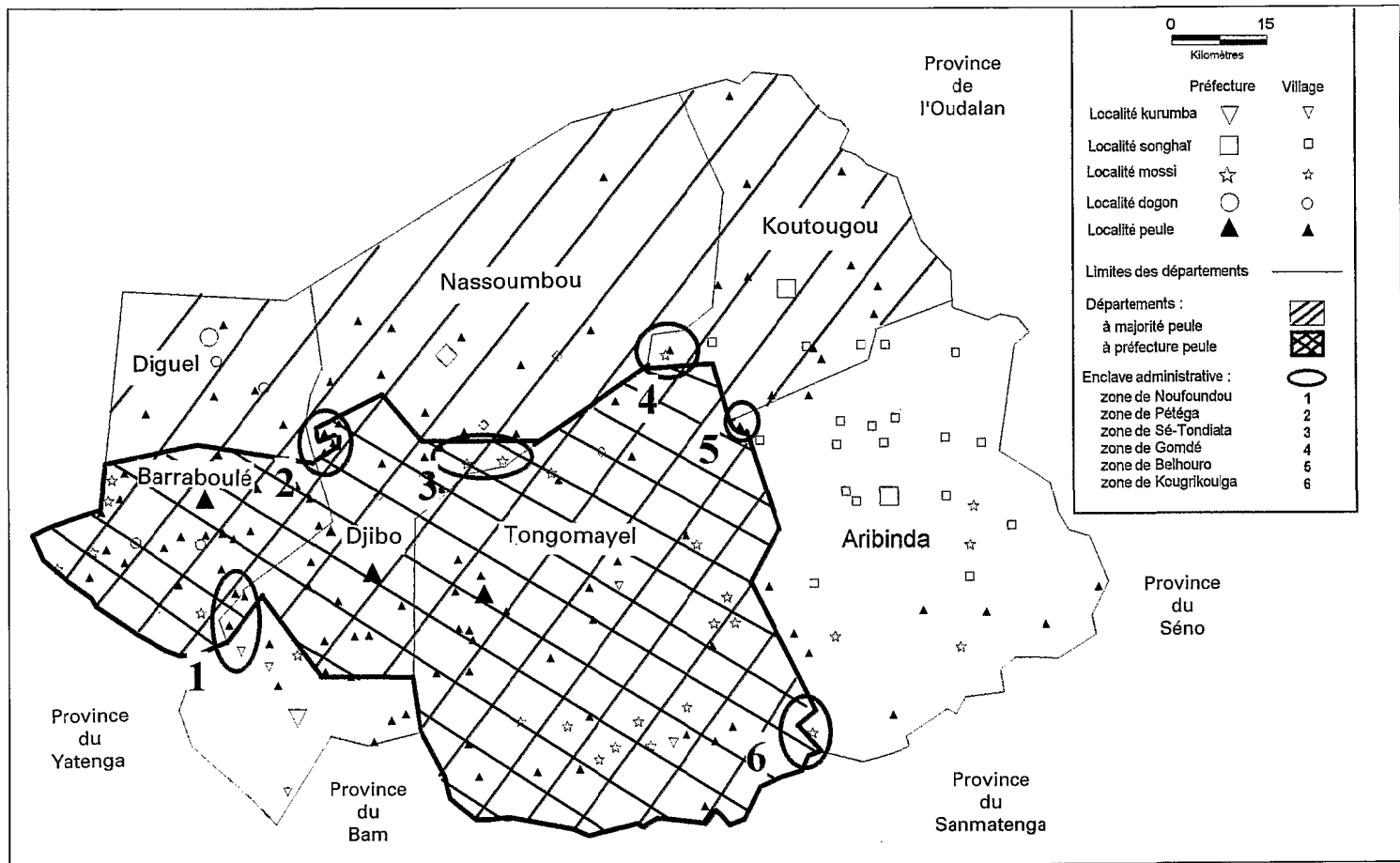


FIG. 4. — La province du Soum de nos jours : la mise en cause de l'emprise pastorale.

pour les terres sableuses est liée à la facilité qu'elles offrent pour le travail agricole. Mais les Peuls n'ont jamais été réputés pour leurs aspirations agricoles, même en ce qui concerne les agropasteurs *djelgobè*, comme le souligne GULLAUD (1993 : 233). En revanche, tous les Peuls interrogés reconnaissent la qualité supérieure du *seeno* et de ses riches parcours herbacés comparés aux autres types de parcours : c'est le pâturage de prédilection des pasteurs peuls<sup>14</sup>. C'est l'utilisation des vastes parcours sableux (le *seeno*) qui guide le *Djelgobè* dans son occupation spatiale du Djelgodji.

La région est en effet distribuée d'est en ouest entre les deux chefferies, positionnées aux deux extrémités du vaste et riche parcours sableux du centre-ouest de la région (cf. fig. 3). La première génération d'installations occupe durant le XIX<sup>e</sup> siècle l'espace sableux central. On peut ensuite suivre l'expansion des deux maisons de Djibo et de Barraboulé. L'insécurité régnant sur leurs marches occidentales (rezzous des Peuls maliens et des Bari du Nord-Yatenga) et la présence insistante des Mossis du Yatenga sur leur flanc sud-ouest poussent les Peuls de Barraboulé à diriger leur expansion vers le nord et l'est. En suivant la marge septentrionale du cordon dunaire vers l'est, les gens de Barraboulé se rapprochent alors très près des établissements des Tarabè Adama de Djibo (voir Pétéga et So sur la figure 3). D'autres fractions de Barraboulé contournent Djibo par le sud et se retrouvent à l'est sur les sables. De son côté, la « maison » de Djibo occupe la partie sud-ouest de l'espace sableux central. Coincée en latitude par les descendants des Tarabè N'Boldi<sup>15</sup>, elle s'étire plus longitudinalement sur les espaces sableux du centre-nord et de l'extrême sud, comme le montre la position des deux *djorro* dépendant de Djibo : Piladi et Mamsigui (fig. 5). Pour la maison de Barraboulé, l'utilisation de l'espace occidental est « distribuée » entre l'*ardo* et un *djorro* installé à So, alors que les fractions installées à l'est de Djibo dépendent d'un *djorro* installé à Sibé et plus au sud de celui de Sergoussouma. L'espace est ainsi structuré selon ces « pôles » de responsabilités (fig. 5).

La deuxième génération d'établissements occupe, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les cordons dunaires périphériques. Une partie des gens de Barraboulé émigre vers les espaces pastoraux du nord et du nord-est de la province. Leurs troupeaux passent alors l'hivernage<sup>16</sup> sur les étendues sableuses du Mali, dans la région de Hombori (GALLAIS, 1975), vers les lieux de leur origine. De leur côté, les pasteurs de

<sup>14</sup> L'étude des systèmes d'élevage peuls des régions voisines le souligne (GALLAIS, 1975 ; BARRAL, 1977 ; MILLEVILLE *et al.*, 1982 ; BENOIT, 1984 ; COLIN DE VERDIÈRE, 1988 ; MILLEVILLE, 1988 ; DULIEU, 1990).

<sup>15</sup> Tarabè Boubou, Tarabè Pâté, Tarabè Belco, Tarabè Sambourou, Tarabè Sambo.

<sup>16</sup> Saison des pluies.

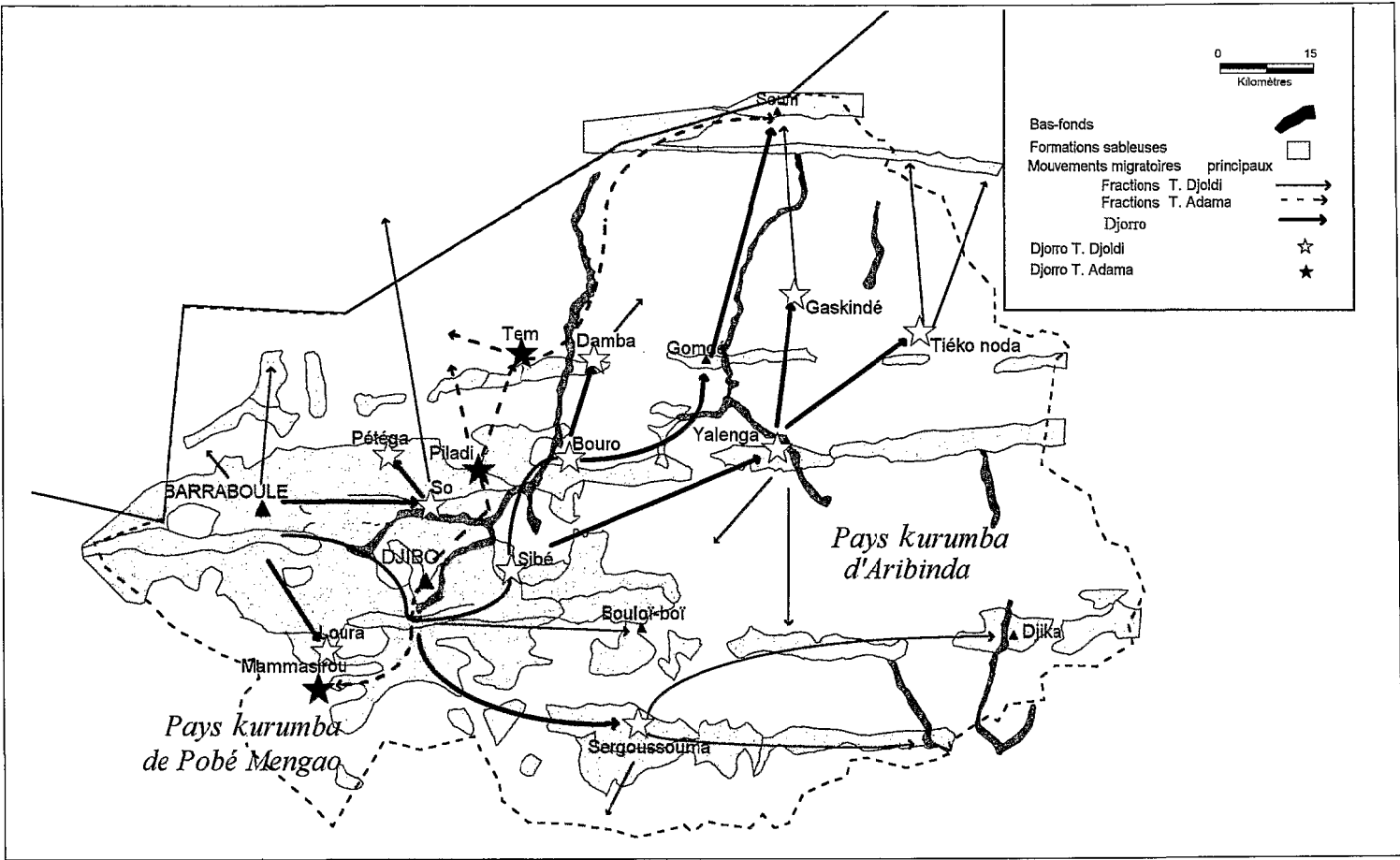


Fig. 5. — L'expansion des Djelgobè sur les sables jusqu'en 1950-1960.

Tongomayel explorent leurs marges septentrionales et rejoignent les Tarabè Adama de Djibo au grand bas-fond nord-sud qui traverse la province (déplacement du *djorro* de Sibé à Bouro). Certains migrent un peu plus tard vers l'est de la province, aux portes de l'Aribinda (établissement d'un *djorro* à Yalenga, à l'extrême est du Djelgodji). À partir de ce point, ils occupent les espaces sableux épargnés par le pays d'Aribinda à l'extrême nord et l'extrême sud. Les sables pastoraux du sud-est, et dans une moindre mesure les petits cordons dunaires du nord et du nord-est, sont déjà parcourus saisonnièrement par les troupeaux des Tarabè Adama de Djibo. C'est l'époque de leur colonisation, qui est gênée pour la zone nord par la présence antérieure des Songhaïs-Kurumbas : la seule petite zone sableuse du Djelgodji qui sera plus ou moins évitée par les nouveaux établissements pastoraux est celle du centre de la province, occupée par les Songhaïs de l'ancienne chefferie de Banikani.

Ainsi, les gens de Barraboulé occupent au début du XX<sup>e</sup> siècle une grande partie des espaces sableux tout autour de Djibo et restreignent son domaine d'influence sur les *seeno*. Ce mouvement a peut-être été encouragé par la prééminence traditionnelle de la branche, aînée, de Barraboulé.

Deux à trois décennies plus tard (1920-1930), l'émigration *djelgobè* hors de la province débute. Beaucoup de *Djelgobè* originaires de Barraboulé (y compris ceux qui sont passés par la région de Tongomayel), gênés par le poids politique croissant de Djibo et la montée des activités agricoles, migrent vers les riches parcours sableux du Mali ou de l'Oudalan, où ils passaient déjà la saison des pluies. Certains continuent leur quête de *seeno* vers le nord-est (GALLAIS, *op. cit.*). Dans le même mouvement, les *djorro* septentrionaux se déplacent vers le nord, dans un dernier effort pour conserver la maîtrise des espaces de la province (celui de Piladi à Tem, celui de Bouro à Damba, celui de Yalenga à Gomdé puis à Gaskindé ; cf. fig. 5).

La conjugaison de l'histoire et du sable, en filigrane de tous ces mouvements pastoraux, est flagrante dans les motivations des migrations *djelgobè*. Mais cette fuite en avant est aussi en grande partie due à une autre dynamique d'installation sur les sables, celle de l'agriculture<sup>17</sup>.

## La terre du mil

Les changements provoqués par la colonisation vont bouleverser la logique pastorale d'utilisation de l'espace. D'abord, les populations

<sup>17</sup> Nous préférons ce terme à « agriculteurs » : ce peut être au sein des mêmes unités de production que les deux logiques s'affrontent.

agricoles soudano-sahéliennes qui migrent vers les zones plus septentrionales trouvent des terres arables beaucoup moins épuisées et dégradées que dans leurs terroirs d'origine surexploités. Les sols sableux sont légers, faciles à travailler, et conservent mieux l'humidité. Leur utilisation pastorale antécédente a peut-être accru leur fertilité. Les bas-fonds importants qui traversent le centre de la province permettent un accès à l'eau sans contraintes<sup>18</sup>. Ces aptitudes agricoles seront renforcées par les périodes de pluviométrie plus favorable des années soixante (CLAUDE *et al.*, 1991). Les agriculteurs, *Rimaïbè* affranchis et migrants, s'installent sur ces zones sableuses. Obtenant moins de céréales des *Rimaïbè* (cf. première partie), les Peuls accroissent aussi cette pression en intégrant l'agriculture dans leurs activités. L'essentiel de cette pression agricole est longtemps venu de l'ouest et du sud-ouest (Yatenga), mais l'immigration agricole s'est ensuite développée par le sud et le sud-est. Puis les dernières décennies sèches et la croissance démographique renforcent la place de l'agriculture dans les stratégies des producteurs, que ce soit chez les agriculteurs ou les populations plus traditionnellement pastorales : la région connaît un déficit alimentaire structurel qui pèse sur l'économie, l'effondrement des cours du bétail lors de ces phases critiques met exagérément en valeur les produits agricoles vivriers, au détriment d'un élevage pourtant productif.

Les espaces sableux ont donc progressivement acquis une nouvelle valeur, beaucoup plus agricole, tant chez les agriculteurs allochtones qu'au sein des populations fulaphones : une perception différente de l'espace s'est développée dans l'esprit des populations et modifie l'organisation spatiale régionale.

### La traduction spatiale : les trois pôles d'extension sur les sables, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

L'espace régional s'est organisé jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle à partir des trois pôles d'occupation qui se sont succédé dans la province. Les Songhaïs se sont installés sur les petits cordons dunaires situés entre les deux grands bas-fonds du centre de la province. Les Kurumbas se sont regroupés autour de Pobé Mengao et à Béléhédé. Ils créent ainsi un antécédent foncier, qui rendra ces zones moins accessibles jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Ce sont les deux premiers pôles, réduits, d'expansion des

<sup>18</sup> L'accès à un point d'eau naturel ne nécessite aucune autorisation chez les *Djelgobè*. Cela a sûrement facilité l'installation des migrants.

<sup>19</sup> Filio « était censé obéir au chef du Djelgodji [...] mais les habitants semblaient en réalité indépendants ; ils nourrissaient une haine ardente contre les *Foulbè* ». De même Tinié : « Les *Foulbè* contre lesquels, jusqu'à ce jour, ils se sont défendus avec succès... » (BARTH, 1861). Pour les Songhaïs, voir les travaux de GUILLAUD, 1993.

populations. L'installation des *Djelgobè* fixe un autre pôle, prépondérant, d'exploitation des étendues sableuses, sur le vaste cordon dunaire du centre-ouest. Avec les établissements songhaïs et kurumbas, mais à une tout autre échelle, ce sont les espaces les plus anciennement occupés<sup>20</sup>. De ce pôle, les pasteurs étendront leur présence sur des centaines de kilomètres vers le nord-est (GALLAIS, *op. cit.*) et les savanes méridionales (BERNADET, 1984 ; BENOIT, 1988). Trois pôles d'occupation structurent donc l'espace sableux du Djelgodji avant les bouleversements du *xx*<sup>e</sup> siècle : les deux modestes espaces agropastoraux kurumbas et songhaïs et l'espace sableux du centre-ouest d'où progressent les *Djelgobè* (cf. fig. 3).

L'arrivée des Français et les bouleversements qui s'ensuivent vont accentuer la pression agricole. Les lieux anciennement occupés deviennent des espaces essentiellement agricoles : ancien pôle agropastoral peul du centre-ouest, zone songhaï centrale, zone kurumba de Pobé. S'y ajoute un espace jusqu'à présent peu occupé, le cordon dunaire de l'extrême sud-est, où s'installent des agriculteurs mossis venant de régions plus méridionales. En périphérie, les espaces à occupation plus récente (lignes dunaires septentrionales et sud-est) où cohabitent agriculteurs et éleveurs, populations établies et nouveaux migrants, sont caractérisés par une situation agropastorale instable. Selon leur statut foncier ou leur position géographique, certains sont entièrement colonisés par l'agriculture (zone de Souma, par exemple), et d'autres quasi totalement pastoraux (zone de Kouyé-Kéno, par exemple). Nous sommes là sur un front de colonisation agricole, qui s'est considérablement ralenti au cours des deux dernières décennies : depuis les dernières sécheresses, le Sahel n'est plus une zone d'immigration. Seul l'accroissement démographique interne et l'épuisement des terres cultivées peuvent alimenter une expansion agricole, surtout visible sur les terres de bas-fond (cf. *infra*). Les bouleversements de la première partie du *xx*<sup>e</sup> siècle se traduisent donc par une nouvelle organisation de l'espace régional en deux unités différenciées : espaces sableux où les activités agricoles deviennent prépondérantes<sup>21</sup>, occupation plus pastorale des terrains sableux périphériques.

L'utilisation traditionnelle de l'espace, l'élevage transhumant sur parcours sableux, paraît donc très marginalisée. Mais, face à ce « pouvoir » des sables, de nouvelles ressources sont apparues, de plus

<sup>20</sup> Nous posons l'hypothèse que l'occupation la plus ancienne que nous ayons relevée (celle des Dogons) était trop ténue pour avoir une influence sur l'organisation de l'espace régional.

<sup>21</sup> Ce type d'espace, à « dominante agricole », existait déjà dans le Soum, mais dans la zone périphérique orientale, qui n'appartient pas réellement au Djelgodji (pays songhaï-kurumba d'Arinda).



en plus primordiales dans la perception de l'espace par les populations : les brousses sèches<sup>22</sup>, situées sur des sols argilo-gravillonnaires impropres à la culture, et les bas-fonds.

## DU SABLE À L'ARGILE : LES NOUVELLES DYNAMIQUES

L'élevage *djelgobè* est ainsi progressivement exclu des terres sableuses qui constituaient sa ressource essentielle. C'est l'une des causes principales des migrations *djelgobè* contemporaines. Mais, pour ceux qui gardent des attaches dans le Djelgodji, les systèmes d'élevage évoluent : les plus gros troupeaux exploitent pendant l'hivernage les vastes parcours sableux du Mali inaccessibles en saison sèche (peu de points d'eau), tandis que les autres occupent les brousses sèches les plus proches. Le reste de l'année, la plupart des éleveurs utiliseront les parcours sableux résiduels, et surtout les brousses sèches et les bas-fonds, ressource de soudure.

### Du brin d'herbe à la feuille d'arbre

Dans la région, les formations ligneuses ne sont pas d'utilisation pastorale traditionnelle sur la majeure partie de l'année. Elles fournissaient un complément fourrager protéique à certaines périodes (GALLAIS, 1975 ; BARRAL, 1977 ; MILLEVILLE *et al.*, 1982 ; BENOIT, 1984 ; COLIN DE VERDIÈRE, 1988 ; MILLEVILLE, 1992). C'est donc vers une ressource d'importance nouvelle que se sont tournés les pasteurs pour l'alimentation de leur cheptel. Cette évolution a été progressive, les brousses sèches étant d'abord utilisées en saison des pluies, lorsqu'une partie des formations sableuses est devenue inaccessible à cause de l'agriculture (BARRAL, 1977 ; MILLEVILLE *et al.*, 1982 ; COLIN DE VERDIÈRE, 1988). Cette évolution est bien perceptible lorsque l'on observe la localisation de certaines des installations contemporaines, éloignées des zones sableuses, et même dans le déplacement des *djorro* : Gaskindé, Damba ne se caractérisent pas par leurs étendues sableuses, la création d'un *djorro* à Tiekou Noda est tout aussi caractéristique (fig. 6).

Mais ces nouvelles formations parcourues sont des fourrages essentiellement ligneux (*Pterocarpus lucens*, *Grewia bicolor*, *Adansonia digitata*), même si quelques bonnes herbacées (*Blepharis linariifolia*, *Borreria* sp.) sont exploitables. Cette modification de la nature des ressources se traduit par une baisse qualitative du pâturage en saison sèche, même lorsque l'éleveur a développé un élevage de petits rumi-

<sup>22</sup> Brousse tigrée essentiellement, mais aussi steppe arbustive et savane arborée.

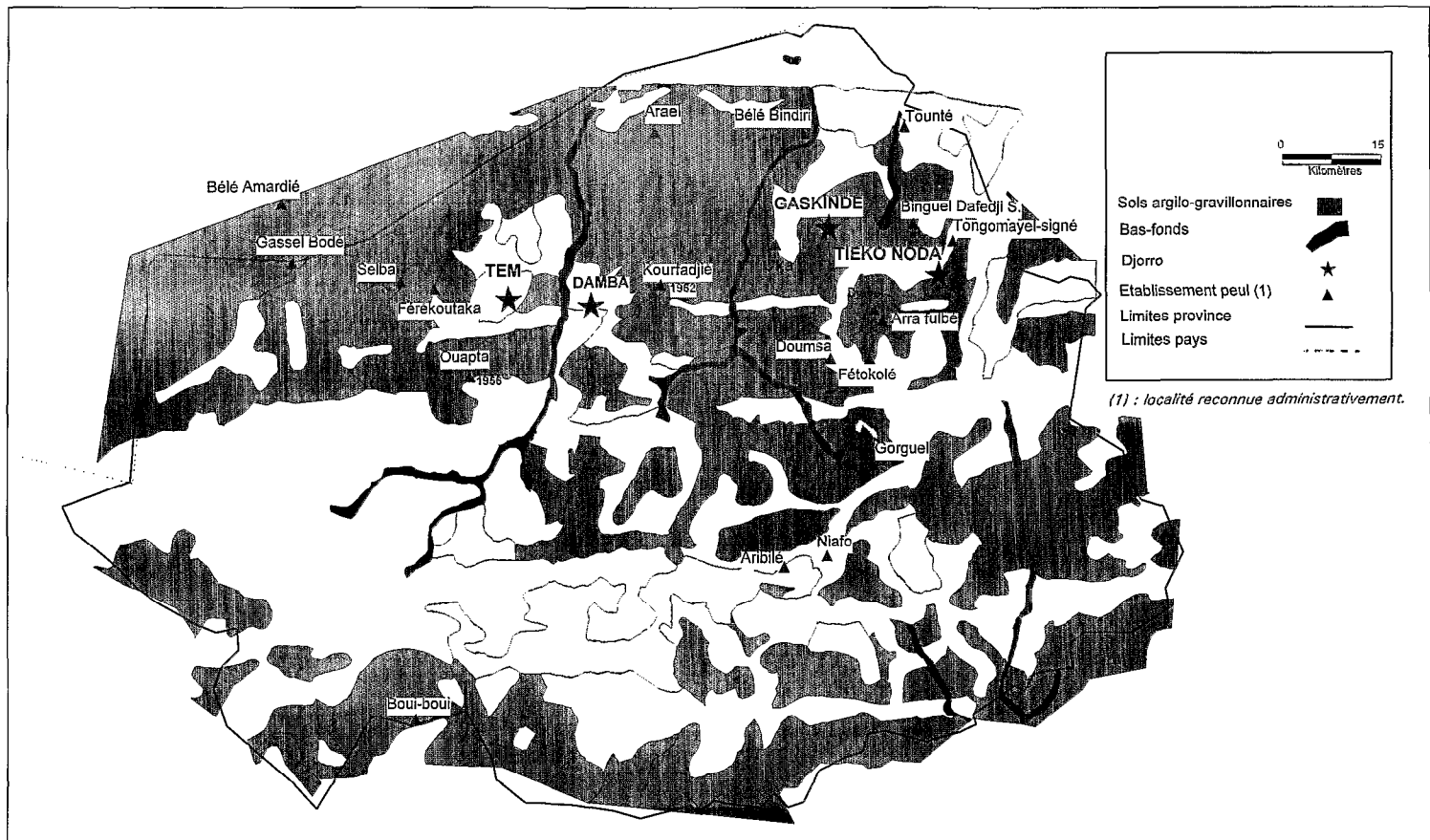


FIG. 6. — L'expansion des Djelgobé sur les formations argilo-gravillonnaires à partir des années 1950-1960.

nants plus adapté à ces ressources. Ce n'est pas sans raison que les pasteurs avaient privilégié les pâturages herbacés des sols sableux ! Le système ne peut s'équilibrer, particulièrement pour l'élevage bovin, qu'avec l'utilisation, nouvelle dans son ampleur actuelle, des formations végétales de bas-fond. Grâce à l'humidité et à la qualité de sols limono-argileux, le cycle végétatif y est plus étendu et elles contiennent des espèces fourragères intéressantes<sup>23</sup>. Un phénomène écologique provoqué par l'assèchement du climat et la dégradation du milieu appuie cette dynamique. Certains bas de toposéquence sont maintenant beaucoup plus arrosés, à cause de la concentration des eaux de ruissellement qui ne s'infiltrent plus sur des sols érodés. Des peuplements ligneux plus denses peuvent s'y développer (*Acacia seyal* ou *senegal*), augmentant les potentialités fourragères de certaines dépressions<sup>24</sup>. Mais à ces ressources doivent s'ajouter, pour équilibrer l'alimentation animale, une meilleure valorisation fourragère des potentialités naturelles (cueillette de fourrage foliaire de *Pterocarpus lucens*), une utilisation des résidus agricoles (l'agriculture devient plus utile au pasteur), et même actuellement un accès aux sous-produits agro-industriels : les systèmes de production de ces pasteurs, souvent taxés d'immuabilité, continuent d'évoluer.

Les parcours ligneux sur sols argileux et argilo-gravillonnaires ont donc une importance nouvelle dans le calendrier pastoral. Avec la quasi-disparition des riches parcours sur sols sableux, les formations végétales des dépressions constituent une des seules alternatives pour le maintien en saison sèche du cheptel dans la région. Mais les mauvaises conditions pluviométriques et l'épuisement des anciens terroirs agricoles entraînent également des modifications dans l'utilisation de ces espaces par l'agriculture.

## Du mil au sorgho

Les terres de bas-fond, jadis inexploitées, constituent aujourd'hui des espaces disputés où peut être pratiquée l'agriculture avec plus de succès. L'arrivée de migrants mossis, habitués à leur mise en valeur par le sorgho dans les régions plus méridionales, où il y a peu d'étendues sableuses, a accentué ce phénomène (DUPRÉ et GUILLAUD, 1988). Ce type de terres se dégrade très rapidement dans les conditions actuelles de culture et l'extension de leur exploitation ne freine en rien la dynamique d'expansion des cultures (que ce soit en bas-fonds ou ailleurs).

<sup>23</sup> *Acacia* sp., *Pterocarpus lucens* pour les ligneux, *Alysicarpus* sp. et *Pedictum pedicellatum* pour les herbacées.

<sup>24</sup> Contrairement à la région voisine de l'Oudalan, où les charges animales beaucoup plus fortes (points d'eau plus nombreux) atténuent fortement cette recolonisation (DULIEU, 1990).

La pression agricole sur les terres de bas-fond est aussi accentuée du fait de la colonisation par les pasteurs des terres argilo-gravillonnaires stériles pour l'agriculture (cf. *supra*) : les terres des dépressions sont dans ces zones les seuls espaces susceptibles de fournir une production agricole. Les espaces de bas-fond constituent ainsi de nouveaux enjeux dans la compétition agriculture-élevage et leurs modes d'utilisation provoquent de multiples conflits. Pour les éleveurs, au-delà de la ressource fourragère, c'est l'accès aux points d'eau en début de saison sèche qui est dès lors sérieusement menacé par les défriches. Par ailleurs, cette évolution des pratiques et la nouvelle importance des terres argileuses perturbent aussi le statut foncier de ces espaces de bas-fond. À l'origine tacitement réservés à l'utilisation collective, ils s'inscrivent maintenant pour certains dans le terroir agricole (cultures ou production fourragère plus intensive), donc à usage (et appropriation) villageois et bientôt individuel.

#### LA PERTURBATION MAJEURE : SÉCHERESSE OU PRESSION DÉMOGRAPHIQUE ?

Les éleveurs voulant conserver un système à forte composante pastorale ont dû choisir entre deux stratégies : l'émigration vers d'autres régions (sables septentrionaux ou savanes méridionales) ou le recentrage sur les brousses sèches. Modifiant leurs pratiques, les éleveurs qui sont restés ont créé une nouvelle dynamique d'occupation spatiale sur le Djelgodji, la première à se détacher du *tempo* imposé par le *seeno* : l'installation au sein des brousses sèches, encore freinée actuellement par la rareté des points d'eau. L'espace régional s'est donc restructuré en trois zones : le pôle à dominante agricole, la périphérie sableuse agropastorale, et la zone pastorale, essentiellement sur les sols argilo-gravillonnaires (cf. fig. 6). En fait, ce recentrage de l'élevage sur les brousses sèches est antérieur aux dernières décennies sèches : tout était joué avant 1969. L'évolution vers une plus grande utilisation des brousses sèches et les pratiques qui y sont associées (cueillette des feuilles de *Pterocarpus lucens*, utilisation plus importante des résidus de récolte) sont en effet déjà notées à la fin des années soixante (QUINQUARD, 1974). La pression agricole provoquée par les bouleversements de la colonisation (immigration des Mossis, accroissement démographique) puis une période pluviométrique plus favorable (1950-1960) sont à l'origine de ces mutations des systèmes d'élevage.

Ces constatations nous amènent à formuler quatre hypothèses.

En premier lieu, l'expansion agricole de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle a été l'événement contemporain le plus déstabilisant pour les systèmes

d'élevage. On pourrait même affirmer que c'est celui qui a eu le plus d'impact sur les ressources pastorales, et plus largement sur les ressources renouvelables.

Deuxième hypothèse, les sécheresses n'ayant pas modifié durablement les pratiques des éleveurs restés dans la région, la dégradation de la végétation ne serait pas aussi considérable que l'on pourrait le penser.

Le troisième point concerne les pasteurs contraints de rester dans la province et dont la réponse a été de se repositionner sur des espaces où leur mode de vie pastoral était, *a priori*, possible. Nous avons montré que ce phénomène ne pouvait être lié à la qualité des ressources de ces espaces. C'est la recherche de ressources restant en propriété commune, base de leur système d'utilisation des ressources, qui semble avoir été leur motivation. Les pasteurs ont fait l'effort de modifier leurs pratiques, leur système d'élevage, pour se positionner au centre d'un espace foncier qui leur correspond mieux. On peut de la même façon interpréter les grandes émigrations hors de la province. Ce sont les troupeaux les plus importants qui ont entrepris les longues migrations vers le sud (et le nord, au Mali, dans notre cas). Les bouleversements socio-géographiques destructurants de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle ont réduit les ressources disponibles mais ont encore plus réduit les ressources *en propriété commune*. La fuite des grands troupeaux *djelgobè* peut s'interpréter comme la recherche de vastes espaces *a priori* en propriété commune et dont les potentialités peuvent supporter des charges assez élevées : dunes du nord, savanes du sud.

Enfin, dernière hypothèse, si les seules perturbations dans les systèmes d'élevage, donc dans les ressources, que nous avons pu déceler au cours du xx<sup>e</sup> siècle sont externes à ceux-ci, il nous semble que ces pratiques d'utilisation des ressources peuvent alors être caractérisées par leur adaptabilité et leur effet, régionalement, non dégradant.

## CONCLUSION

La valeur et les potentialités de l'espace régional telles qu'elles sont perçues à un instant donné sont à la base de l'organisation de l'espace et des enjeux des différents acteurs. Leur perception de cet espace et de ses ressources individualise celui-ci en unités cohérentes dont l'identification permet de localiser, à l'échelle de la région, les zones instables et les possibles seuils de rupture (sociale ou écologique). Nous avons ici souligné l'importance des antécédents historiques et géographiques pour les dynamiques spatiales : l'histoire, la voie des sables, puis la présence agricole ont été les causes principales de l'occupation de l'espace par les *Djelgobè*. Il reste, dans un second temps à mieux cerner les conséquences des évolutions identifiées, que ce soit dans le cadre

des situations locales (dégradation du climat social, conflit foncier, exploitation anarchique des ressources, etc.) ou au plan régional pour construire un développement harmonieux et durable.

## BIBLIOGRAPHIE

- AQUINO (P. d'), DICKO (S.), à paraître — Contribution à l'histoire du Djelgodji (Burkina Faso). Les bases historiques de l'occupation peule de l'espace. *Cahiers d'études africaines*.
- BARRAL (H.), 1977 — *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral*. Paris, Orstom, 112 p.
- BARTH (H.), 1861 — *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale de 1849 à 1855*. 3 vol., s.l.
- BERNOIT (M.), 1982 — *Oiseaux de mil. Les Mossi du Bwamu (Haute-Volta)*. Paris, Orstom, Mémoires, 95, 116 p.
- BERNOIT (M.), 1984 — *Le Seno Mango ne doit pas mourir. Pastoralisme, vie sauvage et protection au Sahel*. Paris, Orstom, Mémoires, 103, 144 p.
- BERNOIT (M.), 1988 — Les Bowébés du Kantoora (Sénégal) : à propos de l'état pastoral. *Cah. Sci. hum.*, 24 (3) : 379-388.
- BERNADET (P.), 1984 — *Les Peuls transhumants de Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, coll. Alternatives paysannes, 235 p.
- CLAUDE (J.), GROUZIS (M.), MILLEVILLE (P.), 1991 — *Un espace sahélien. La mare d'Oursi. Burkina Faso*. Paris, Orstom, 242 p.
- COLIN DE VERDIÈRE (P.), 1988 — *L'élevage Peulh au nord du Yatenga, Burkina Faso. Système actuel et perspectives d'avenir*. Mémoire ingénieur, Montpellier, Centre national d'études agronomiques pour les régions chaudes (Cnearc), 100 p.
- COUTOULY (F. de), 1923 — Les populations du cercle de Dori. *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF, série B, sci. hum.* : 269-301.
- DELMOND (L.), 1953 — Dans la boucle du Niger : Dori, ville peule. *Mémoires ethnologiques*, 23 : 1-107.
- DESTENAVE (L.), 1895 — *Lettre au Gouverneur Général de l'AOF, 12 Avril 1895*. Aix-en-Provence, Archives d'outre-mer.
- DULIEU (D.), 1990 — *Projet pilote de la mare d'Oursi pour le développement des mares naturelles dans le Sahel burkinabè*. Paris, Cirad-EMVT, 61 p.
- DUPRÉ (G.), GUILLAUD (D.), 1988 — L'agriculture de l'Aribinda (Burkina Faso) de 1875 à 1983 : les dimensions du changement. *Cah. Sci. hum.*, 24 (1) : 51-71.
- GALLAIS (J.), 1975 — *La condition sahélienne*. Bordeaux, Paris, Ceget, CNRS, 231 p.
- GALLAIS (J.), 1984 — *Hommes du Sahel : espaces, temps et pouvoirs. Le delta intérieur du Niger, 1960-1980*. Paris, Flammarion, 289 p.
- GUILLAUD (D.), 1993 — *L'ombre du mil. Un système agropastoral en Aribinda (Burkina Faso)*. Paris, Orstom, coll. À travers champs, 322 p.
- IZARD (M.), 1985 — *Le Yatenga précolonial. Un ancien royaume du Burkina*. Paris, Karthala, 161 p.

- LAINÉ (G.), 1990 — Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twareg Kel Dinnik dans la région de Tahoua (Niger). *Études rurales*, 120 : 195-202.
- MILLEVILLE (P.), 1988 — « Activités agropastorales et aléa climatique en région sahélienne ». In Eldin (M.), Milleville (P.), éd. : *Le risque en agriculture*, Paris, Orstom, coll. À travers champs : 233-241.
- MILLEVILLE (P.), 1992 — « Conditions sahéliennes et déplacements des troupeaux bovins (Oudalan, Burkina Faso) ». In Le Floc'h (E.), Grouzis (M.), Cornet (A.), Bille (J.-C.), éd. : *L'aridité : une contrainte au développement*, Paris, Orstom, coll. Didactiques : 539-554.
- MILLEVILLE (P.), COMBES (J.), MARCHAL (J.), 1982 — *Systèmes d'élevage sahéliens de l'Oudalan. Étude de cas*. Ouagadougou, Orstom, 127 p.
- QUINQUARD (N.), 1974 — *Les systèmes agropastoraux chez les Peul du Djelgodji (Haute-Volta)*. Mémoire de maîtrise, univ. Rouen, Institut de géographie, 115 p.
- RIESMAN (P.), 1974 — *Société et liberté chez les Peul Djelgôbè de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective*. Paris, École pratique des hautes études, La Haye, Mouton, 261 p.
- SANANKOUA (B.), 1990 — *Un empire Peul au XIX<sup>e</sup> siècle : la Diina du Maasina (1812-1862)*. Paris, ACCT, Karthala, 174 p.
- TAUXIER (L.), 1917 — *Le Noir du Yatenga*. Paris, Larose, 790 p.